



PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique

SAUGE OFFICINALE ESSENCE - SOFF/1

Fournisseur PCW

Référence : SAUGE OFFICINALE ESSENCE - SOFF/1

1 - DONNEES TECHNIQUES

Nom botanique : Salvia officinalis
Description : Obtenue par distillation à la vapeur d'eau des parties aériennes de Salvia officinalis L.
Application : Parfums / Cosmétiques / Arômes
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Origine MP : 100% Naturelle (source Végétale)
Taux d'utilisation max. recom. : -
I.N.C.I. : Salvia officinalis oil

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Pouvoir rotatoire en ° : [+2 ; +30]
Point d'ébullition en °C : -
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 50
Taux peroxides mmol/l : -
Indice de réfraction n (20/D) : [1.458 ; 1.474]
Odeur : Camphrée, épicée
Couleur : Incolore à jaune pâle
Aspect : Liquide
Densité 20/20°C : [0.910 ; 0.930]
Teneur en hydrocarbures (%) : 30%

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
IFRA : Restricted (50th Am.)
Statut kosher : -
Statut Hallal : -
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
AFNOR / ISO : /
CAS N° : 8022-56-8 ; 84082-79-1

SAUGE OFFICINALE ESSENCE - SOFF/1

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) Préparation aromatisante
:

Encéphalopathie Spongiforme -
Bovine (ESB) :

Organismes Génétiquement -
Modifiés (OGM) :

Allergènes alimentaires (Reg.
1169/2011 / CE) :

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Code douanier : 3301 29 41 00

Tunnel codes ADR : D/E

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3, III

Transport Maritime IMDG : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3, III

Polluant Marin :

Transport Aérien IATA : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3, III

SAUGE OFFICINALE ESSENCE - SOFF/1

LEGISLATION :

FEMA : 3001
EINECS (EU) : 282-025-9
FDA : 182.20
COE (Council of Europe) : 414n
PICCS (Philippines) : Listé
RIFM - ID N° : 311-E2.12
IECSC (China) : Listé
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
NZIoC (New Zealand) : Listé
ECSI (Taiwan) : Listé
LIS / DSL (Canada) : Listé
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
ECL (Corée du Sud) n° : KE-27248
ENCS (Japan) n° : Non listé
ISHL (Japan) : Non listé
NEPA (China) : CB0687764
C.A.S : 8022-56-8 84082-79-1

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1

ATO4 Toxicité aiguë orale 4

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2



EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1

EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1

FL3 Liquides inflammables 3



SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1



STO-SE2 Toxicité organes cibles - expo unique 2



H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240+P241 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P331 - Ne pas faire vomir.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

P301+P310+P330 - En cas d'ingestion : rincer la bouche. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.